

FACES

Journal d'architecture / Romandie
Automne 2022

81





ÉDIFICE

LA VILLE PAR LE HAUT

Surélévation rue de Lausanne, Genève, 2012-2020,
Lacroix-Chessex

Yves Dreier

Surélever implique de penser l'architecture par le haut, par son couronnement. Une surélévation impose un renversement de la pensée architecturale traditionnelle où la priorité est généralement donnée au rapport au sol, à l'interface avec la vie publique. Malgré sa déconnexion avec l'espace public, elle reste cependant un acte résolument urbain qui permet de densifier sans augmenter l'emprise au sol et en respectant la substance bâtie existante. Toute surélévation s'inscrit par principe dans une optimisation du bâtiment sur lequel elle s'installe. Il ne s'agit pas tant de s'émanciper et de se faire voir, mais plutôt de se fondre en reprenant certains principes architecturaux déjà présents. Cette pratique particulière de l'architecture, qui nécessite une grande sensibilité et une belle empathie, doit d'abord s'enquérir de la prolongation des principes statiques et distributifs, puis thématiser le moment du raccord avec l'existant, et enfin concevoir une expression architecturale qui bonifie le volume existant en le parachevant.

À Genève, les surélévations s'inscrivent dans un contexte de densification de la ville sur la ville¹. Cette pratique, attestée depuis le XVII^e siècle pour accueillir initialement les cabaniers – des petits ateliers d'horlogerie situés dans les étages supérieurs des bâtiments jusqu'alors constitués de deux niveaux –, s'est renforcée durant le XX^e siècle par l'augmentation successive du nombre de niveaux admis lors de chaque nouvelle réédition des règlements des constructions. Par définition, une surélévation ne permet pas de retravailler la morphologie urbaine de l'immeuble d'origine. Son intervention architecturale se concentre donc sur l'expérimentation typologique, la matérialisation de l'enveloppe et le contrôle des rapports de proportion entre le couronnement et le corps du bâtiment. L'augmentation du nombre de logements induit également une reconsidération des espaces collectifs à l'échelle de l'immeuble. Le maintien du bâtiment en activité durant le chantier apporte une complexité supplémentaire, mais déjoue certains phénomènes de gentrification qui accompagnent de nombreuses opérations immobilières.

Conçue par le bureau d'architectes Lacroix-Chessex, la surélévation de l'immeuble de la rue de Lausanne à Genève consiste en un rajout de trois étages au volume existant, dont la construction date du milieu des années 1960. La création de cinquante nouveaux appartements familiaux, qui s'ajoutent aux cent soixante-dix-huit logements existants, permet une augmentation de presque 40 % du nombre de pièces locatives. La grande richesse spatiale des appartements, qui sont majoritairement traversants et présentent des hauteurs d'étage différentes, hiérarchise les espaces habitables pour répondre, par des typologies en duplex croisés ou superposés,

à la grande profondeur du plan (20 m). Cette organisation intérieure, imbriquée et contenue dans un volume simple, rappelle la logique du Raumplan, lancée dès le début du XX^e siècle par Adolf Loos. Ce choix spatial assure de généreux dégagements et un apport de lumière naturelle jusqu'au cœur des appartements où sont disposés, en second jour, les cuisines, les salles de bains et les espaces d'entrée.

En complément de ce minutieux travail typologique, l'analyse approfondie de la structure initiale a révélé un potentiel statique encore inexploité. L'importante réserve de charge a permis de concevoir la surélévation en béton préfabriqué sans renforcement de l'immeuble existant. Au niveau statique, les trois étages qui composent la surélévation sont conçus comme une grande poutre. Cela consolide le bâtiment au regard des risques sismiques en comprimant sa structure d'origine, garantit un confort acoustique et thermique accru grâce à la masse de la structure et assure une expression similaire à l'ensemble du bâtiment.

Le rythme de la nouvelle enveloppe minérale s'appuie sur certains éléments de l'immeuble et les réinterprète en les radicalisant et en amplifiant leurs qualités prédominantes. Sur la rue de Lausanne, de grands parapets en béton renforcent l'horizontalité du bâtiment. Sur la rue des Mines, les parapets et les poteaux fusionnent pour créer une grille dont les montants verticaux s'affinent progressivement en fonction de la hauteur. Ces deux ordres se rejoignent sur la pointe du projet dans un geste plastique monumental qui dynamise l'ensemble du quartier. Les effets de crête et de creux qui cisèlent les parapets produisent des jeux d'ombre et de lumière s'étirant sur les quelque cent cinquante mètres de longueur du bâtiment. Le revêtement en marbre de l'existant est réinterprété pour s'exprimer par un béton dont la blancheur soutenue provient de l'adjonction de marbre de carrare concassé, de ciment blanc, et d'un traitement par polissage de la surface.

L'intervention inscrit la surélévation de la rue de Lausanne dans la continuité de la masse bâtie tout en ennoblissant les proportions de son enveloppe. En la couronnant d'un nouveau volume, elle n'augmente pas seulement le rendement du bâtiment d'origine, mais prolonge surtout sa durée de vie. La surélévation, d'autant plus lorsqu'elle est issue d'une tradition urbaine comme à Genève, se conçoit dans un esprit de durabilité et de respect de l'existant. En plus de son intérêt architectural à considérer la ville par le haut, elle modifie avec modestie la perception de son échelle et propose une alternative à l'étalement urbain.

¹ Voir à ce sujet la contribution du même auteur : « Genève, un laboratoire séculaire de l'urbanisme par le haut », in *Continuer en acier, l'architecture de la surélévation*, Interart-Park Books, 2018.



Plans du septième au neuvième étage.

< Vue générale du projet
(© Olivier di Giambattista).

> Vue intérieure
(© Olivier di Giambattista).

Yves Dreier est architecte à Lausanne (www.dreierfrenzel.com) et professeur invité à l'EPFL où il enseigne la technologie du bâti. Ses travaux s'émancipent volontiers de la pratique traditionnelle de l'architecture pour expérimenter les aspects collaboratifs et artisanaux de la culture du bâti.

